



Maladie psychique d'un parent : quel effet sur l'enfant ?

🕒 paru le 08/07/2020 • adapté au contexte belge francophone

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

De quoi s'agit-il ?

Lorsque l'un des parents souffre d'une maladie psychique, cela peut avoir des conséquences sur l'attachement et l'interaction avec l'enfant, et donc sur son développement. En effet, le développement du cerveau se poursuit encore considérablement après la naissance, en particulier chez les bébés et les jeunes enfants.

Une mère atteinte de psychose est plus nerveuse et moins attentive. Elle rit moins, a moins souvent des contacts visuels ou autres et est moins sensible aux besoins du bébé.

Une mère atteinte de [dépression](#) fonctionne généralement moins bien. Elle est émotionnellement moins disponible pour son enfant. Le nouveau-né aura, à son tour, tendance à moins rire, à moins babiller et à avoir moins de contacts sociaux et de contacts visuels avec sa mère. De par son lien plus distendu avec la mère, il aura également moins peur des étrangers.

Une mère atteinte d'un [trouble du comportement alimentaire](#) nourrit souvent son enfant différemment d'une autre mère. Ces habitudes alimentaires anormales peuvent contribuer au développement ultérieur de troubles du comportement alimentaire comme l'anorexie.

L'existence d'une maladie psychique chez un parent peut avoir un impact négatif sur l'évolution psychique de l'enfant, et donc sur sa santé psychique à l'âge adulte. La présence de problèmes psychiques chez un parent peut être associé à un problème d'alcool ou de drogue, un comportement suicidaire ou violent, des problèmes dans le couple, des faits de violence intrafamiliale et des difficultés financières. Les enfants de mères atteintes de psychose ont plus de risque de développer de graves problèmes psychiques. Il est donc souhaitable de prévoir une évaluation et un suivi précoces et continus des parents et de l'enfant, assurés par des soignants spécialisés, afin de limiter le risque de problèmes psychiques chez l'enfant.

Quelle est leur fréquence ?

La [dépression du post-partum ou dépression post-natale](#) est un trouble relativement fréquent (10 à 20 % des mères). Le risque de dépression du post-partum est plus élevé si la mère souffrait déjà de dépression avant la grossesse (25 %). Chez une femme qui a déjà eu une dépression du post-partum, le risque de rechute est d'environ 40 %. Les facteurs qui favorisent ce risque sont l'insatisfaction relationnelle, le manque de soutien social et les événements stressants survenant pendant la grossesse.

Dans quelles situations la maladie psychique du parent expose-t-elle l'enfant à des risques ?

Une mère qui souffre d'une maladie psychique a un impact négatif sur l'enfant si :

- Elle avait des images mentales négatives ou anormales de l'enfant avant sa naissance ;

- Elle n'est pas capable d'avoir une relation normale avec son enfant ;
- Elle a été admise plusieurs fois dans un hôpital psychiatrique durant les premières années de la vie de l'enfant, celui-ci ayant dû être placé en institution plutôt que dans une famille d'accueil ;
- Elle n'a pas de réseau social ;
- Il y a d'autres problèmes familiaux au sein du ménage ;
- L'enfant est trop impliqué : il se met dans la peau du parent, il endosse des responsabilités pour la famille et il ne reçoit aucun soutien d'autres adultes ou de son réseau social.

Que pouvez-vous faire ?

Si vous êtes parent et que vous avez une maladie psychique ou que vous pensez avoir de fortes chances d'en développer une, parlez-en avec un professionnel de la santé (votre médecin généraliste, par exemple). Vous pouvez vous rendre aux consultations de l'ONE, de votre médecin et/ou de votre infirmière tant que votre enfant n'a pas atteint l'âge de 2,5 ans. Ces consultations sont gratuites. Vous pouvez toujours demander conseil aux services d'aide à la jeunesse si vous remarquez que votre maladie vous empêche d'éduquer correctement votre enfant.

Que peuvent faire les prestataires de soins ?

La famille du parent qui souffre d'une maladie psychique devra passer une évaluation orientée sur l'enfant. Cette évaluation fait passer l'intérêt de l'enfant avant tout et examine la capacité des parents à élever l'enfant et l'ampleur des aides que nécessite l'enfant.

Il est également important que la famille et l'enfant comprennent la maladie psychique du parent. Il faut donc expliquer clairement la situation, en insistant sur le fait que personne n'en est responsable. Le réseau social de l'enfant doit également être soutenu.

L'évaluation et le soutien seront de préférence organisés à domicile et assurés par une équipe de prestataires de soins. Il existe plusieurs questionnaires pour l'évaluation, notamment l'échelle EPDS (Edinburgh Postnatal Depression Scale) qui permet de détecter une dépression du post-partum en 10 questions.

Il se peut que le parent soit hospitalisé un court moment. Si, par exemple, le parent vit dans un monde imaginaire et que l'enfant le partage, un traitement intensif est nécessaire, accompagné éventuellement d'une séparation physique.

L'autre parent doit être impliqué dans la prise en charge de l'enfant et encouragé à prendre ses responsabilités éducatives.

Les prestataires de soins professionnels doivent évaluer si les parents sont suffisamment capables de garantir un développement mental normal de l'enfant. Ils sont donc attentifs aux signaux qui peuvent indiquer un problème. Une intervention immédiate s'impose :

- En cas de mauvaise interaction entre la mère et l'enfant : l'enfant est renfermé, ne montre aucun intérêt et n'établit aucun contact ;
- Lorsque l'enfant semble dépressif, est apathique, pleure beaucoup et a l'air négligé ;
- Lorsque le développement physique de l'enfant est à la traîne ;
- Lorsque la mère n'a pas les compétences suffisantes pour élever un enfant ;
- Lorsque la mère a une attitude hostile à l'égard de son enfant et qu'elle exprime des pensées qui peuvent constituer une menace pour l'enfant.

Dans quelles situations une évaluation/un suivi de l'enfant sont-ils nécessaires ?

Un enfant dont le développement physique, intellectuel ou émotionnel est menacé doit être évalué et pris en charge. La nécessité d'une évaluation et d'un suivi peut être déterminée sur base d'un certain nombre de facteurs :

- L'enfant présente lui-même des symptômes psychiques tels qu'une dépression, des faits d'automutilation, un comportement psychotique ou compulsif ;
- Un parent a fait une tentative de suicide ou s'est suicidé ;
- La problématique du parent est complexe et chronique ;
- Le parent se braque contre l'enfant ;
- Il y a des antécédents de violence, d'abus de substances, de maltraitance infantile ou d'abus sexuel ;
- L'enfant endosse le rôle du parent et doit gérer des situations qui le dépassent.

En savoir plus ?

- [Naître parents – Yapaka](#)
- [La dépression post-partum – Naître et grandir](#)
- [La santé mentale en 20 questions – Naître et grandir](#)

Vous cherchez une aide plus spécialisée ?

- [ONE – Office de la Naissance et de l'Enfance](#)
- [Centre PMS – Fédération Wallonie-Bruxelles](#)

- [103-Ecoute-Enfants](#)
- [Centre de prévention du suicide](#) (pour les jeunes)

- [Services de Santé Mentale – Le guide social](#)
- [Centre de Prévention du suicide](#)

- [Aide alcool – Le Pélican & Le centre ALFA](#)
- [AA – Alcooliques anonymes](#)
- [Infor-Drogues – Une autre écoute](#)

Source

[Guide de pratique clinique étranger 'Effet de la maladie mentale parentale sur l'enfant' \(2000\), mis à jour le 08.03.2017 et adapté au contexte belge le 04.11.2019 – ebpracticenet](#)